



Communauté de Communes Ouches et Montagne

5 place de la poste – hameau de Pont de Pany

21410 Sainte Marie sur Ouche

Pôle Moyens Généraux - Direction des ressources humaines

Offre d'emploi **Agents recenseurs**

Sous la compétence de la Communauté de Communes Ouche et Montagne (CCOM), le recensement de la population des communes de :

	Aubigny-lès-Sombernon	<i>1 agent recenseur</i>
	Baulme-la-Roche	<i>1 agent recenseur</i>
	Drée	<i>1 agent recenseur</i>
	Grenant-lès-Sombernon	<i>1 agent recenseur</i>
	Saint-Jean-de-Bœuf	<i>1 agent recenseur</i>
	Sainte-Marie-sur-Ouche	<i>2 agents recenseurs</i>

se déroulera du **20 janvier 2022** et se terminera le **19 février 2022**.

Les missions confiées :

Pour réaliser ce travail, la CCOM recrute 7 agents recenseurs (H/F) qui, placés sous l'autorité du coordonnateur intercommunal et conformément aux instructions de l'INSEE, seront notamment chargés :

- De participer obligatoirement aux formations assurées par l'INSEE, permettant d'appréhender au mieux les missions de l'agent recenseur sur le terrain ;
- D'effectuer la tournée de reconnaissance sur le secteur de la commune attribuée à l'agent recenseur ;
- De distribuer et de collecter les questionnaires à compléter par les habitants ;
- De vérifier et de comptabiliser les questionnaires recueillis.

Description du candidat :

- Bonnes capacités relationnelles
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Disponible, dynamique, tenace et motivé
- Etre capable d'organiser son planning professionnel
- Disposer d'un moyen de locomotion (voiture, scooter, vélo)
- Détenir obligatoirement un téléphone portable
- Faire preuve de neutralité et de discrétion
- Démontrer un comportement exemplaire

Horaires : L'agent recenseur organise son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser.

Formation des agents recenseurs :

2 demi-journées soit 6 heures de **formations obligatoires** les 05 et 12 janvier 2022 (matin)

Rémunération :

- **6 heures de formation (2 demi-journées)** au Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC)
- **7.47€ bruts** par feuille de logement complétée

Pour postuler : CV détaillé et lettre de motivation

Date limite des candidatures : 10/12/2021.

Candidature :

Mail :

service.rh@ouche-montagne.fr

ou

Courrier :

5 place de la poste – Hameau de Pont de Pany – 21410 Sainte-Marie-sur-Ouche

Informations complémentaires :

Coordonnateur INSEE CCOM (Elodie LETURGEZ : 03.80.49.77.43 – accueil@ouche.montagne.fr)